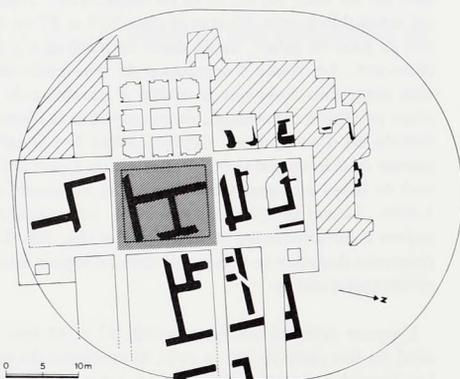


4. Secteur E

Catherine TILKIN-PETERS

1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 25)

Localisé à la croisée du transept, le secteur E se trouve bien délimité par quatre murs de fondation notgériens : M15, 41, 89 et 86. Il comprend une série de murs romains suivant une orientation identique à celle des autres murs de la villa dégagés dans les différents secteurs, légèrement obliques par rapport à l'axe des constructions postérieures. Ils furent recoupés successivement par les quatre murs précités, par d'autres fondations plus légères venues s'appuyer sur ceux-ci (M39 et 40) et par la pose de plusieurs canalisations récentes.



2. PLANIMÉTRIE, ALTIMÉTRIE ET APPAREIL (fig. 26)

Le rectangle formé par la croisée du transept de la cathédrale contient trois murs orientés nord-est/sud-ouest (M81, 91 et 87) et deux autres orientés nord-ouest/sud-est (M42 et 88), apparemment liés les uns aux autres, délimitant des espaces carrés ou rectangulaires dont la fonction reste inconnue. Certains angles furent entièrement ou partiellement détruits comme ceux que formaient peut-être les murs 91 et 88 et les murs 87 et 42. Leur élévation est conservée parfois jusqu'à 2m de hauteur mais aucune ouverture n'apparaît, indiquant l'existence d'un passage ou d'une porte. Seule l'extrémité nord du mur 42, malheureusement en partie détruite par la construction de M41 et M40, présente un pan coupé dont le parement oblique est construit en briques. Il s'agissait peut-être de l'ouverture d'un soupirail (fig. 33).

Epais de 0,90m en moyenne, les murs possèdent une semelle de fondation formée de 3 ou 4 assises de pierres placées le plus souvent en oblique dans l'argile, sans mortier et parfois en léger ressaut par rapport à l'aplomb du mur : le sommet du ressaut de M87, construit là où le parement est déjà bien appareillé, est à l'altitude moyenne de - 4,77m (fig. 34). En élévation, ces structures se composent de deux parements de petits blocs de grès bien équarris et disposés en assises régulières et, entre eux, d'un blocage de petites pierres informes noyées dans le mortier.

Fig. 25 : Plan de situation du secteur E

Les parements ouest de M42 et nord de M81, dont l'angle est conservé sur plus de 2m de hauteur, présentent un revêtement soigné (fig. 35 et 36). Les murs, préalablement enduits d'un mortier rose et dont les joints furent soulignés par une pointe, furent ensuite, dans la même phase ou lors d'une phase ultérieure, revêtus d'une deuxième couche d'enduit rose, lissé et peint en rouge sombre. Le premier enduit était peut-être une préparation au second. L'angle des deux murs étant assez bien conservé, ainsi que son enduit, il fut découpé en 1981 et conservé avec les autres vestiges enlevés dans les bains et l'hypocauste ainsi qu'une partie des fondations de la crypte notgérienne (voir chapitre 5). Des fragments de cet enduit mural furent mis au jour lors de la fouille du sondage 7.

Les traces d'un sol préparé d'époque romaine n'ont été relevées qu'à l'intérieur de cet angle nord-ouest des murs 81 et 42. A la base de ceux-ci, l'enduit mural présentait une préparation de mortier blanc et formait deux bourrelets successifs suggérant le départ de deux sols superposés respectivement à des altitudes de -5,29m et -5,42m. La fouille a révélé la présence d'une couche de blocailles de grès en dessous de ces niveaux au pied des murs et dans tout le sondage 7 (fig. 37), ainsi que dans le

croisillon centre-est de la crypte. Il s'agissait peut-être d'une préparation de sol. Au-dessus de cet empièrrement irrégulier se trouvait un important dépôt de matériel romain, tandis qu'en dessous, le limon ne contenait plus que des matériaux de construction épars et des silex taillés. Cet empièrrement se situe à une altitude moyenne de -5,75m.

Plusieurs sondages furent pratiqués dans l'espace délimité par les murs 91, 42, 87 et 88 (S8-S9-S10). Aucun sol semblable à ceux découverts dans S19 et S7 ne fut mis au jour; de même, aucun dépôt de matériel n'y fut découvert. Le niveau d'occupation de cette pièce était sans doute plus élevé que le niveau d'arasement de la place (-4,00m à cet endroit), ce qui explique la disparition du sol d'occupation. Celui-ci devait être installé, comme dans le secteur G (voir infra) sur un apport artificiel de loess atteignant une épaisseur minimale de 1,50m. Le sol primitif, sous le loess, se situe à cet endroit à une altitude moyenne de -5,45m (fig. 30). Les parements des murs ne présentent dans cet espace aucun revêtement d'enduit.

L'espace délimité par les murs 88, 87 et 42 vers le nord fut fort perturbé par la pose de conduites de gaz. Les faces des murs de cette pièce ne présentent aucune préparation d'enduit et le sol d'occupation contemporain de ces constructions ne fut pas mis au jour. Peut-être y eut-il là également un dépôt de loess qui surélevait le sol à l'époque romaine, ce qui expliquerait l'absence totale de matériel.

Seule une petite zone d'occupation fut dégagée dans la partie nord-ouest du sondage 2. Un foyer (fig. 26,5), posé directement sur l'argile, a cuit celle-ci sur une petite surface rectangulaire comprise entre deux constructions fort mal conservées, doublant le parement du mur 42 et maintenant un blocage informe et de l'argile entre eux. Vers le nord, seule sa trace subsiste sous forme de plaques de mortier incrustées dans l'argile. D'autre part, le mur 54, encore plus abîmé, limite le foyer vers l'est. Il n'en subsiste que quelques pierres du parement est et une trace de mortier dans l'argile vers l'ouest. Le tout fut recoupé par la tranchée de fondation du mur 41. La coupe 49 montre que la surface brûlée est à la fois superposée au limon en place et à une couche d'argile claire (loess) vraisemblablement rapportée mais beaucoup moins importante que dans les autres pièces où son épaisseur pouvait atteindre 1,50m.

Aucun dépôt romain en général et aucun matériel lié au foyer en particulier ne fut découvert dans cette pièce et, vu la faible épaisseur de la couche brûlée, les résultats de l'analyse archéomagnétique du Centre de Physique du Globe de l'I.R.M. à Dourbes doivent être considérés avec une grande prudence (1), la datation paraissant la plus probable étant le Ve siècle. Les murs 49 et 54 sont soit contemporains, soit légèrement postérieurs au mur

romain 42, qu'ils aient été construits à l'époque romaine, dans une éventuelle seconde phase d'occupation, ou au tout début du haut moyen-âge, avant la construction de la première église. Le foyer est situé à une altitude de -5,52m.

Les murs romains 42, 81 et 91 portent en certains points de leur arasement des restes de deux bétons de sols encore en place, superposés et dont l'inférieur, rose, présente des traces d'incendie. Semblables à ceux découverts dans le secteur G et situés au même niveau, ils furent identifiés par leur stratigraphie comme ayant appartenu à l'édifice pré-notgérien : ici, ils sont recoupés par le mur 86, notgérien.

3. STRATIGRAPHIE

Les séquences stratigraphiques sont très différentes suivant qu'on se trouve à l'ouest ou à l'est de M42 ou au sud ou au nord de M87.

Seule la zone fouillée à l'ouest de M42 (fig. 27) présente en coupe un dépôt de matériel romain (coupe 16, n°5) superposé à un niveau de sol détruit (coupe 16, n°6) et à l'empièrrement, peut-être préparation du sol (coupe 16 n°8). L'argile du niveau de sol contenait de nombreux fragments de crépi peint comme celui qui recouvrait encore partiellement la face ouest du M42 à cet endroit et des fragments de tuiles. Au-dessus de ces niveaux, une épaisse couche d'argile foncée (coupe 15 n°4) contenait à sa base un grand nombre de tuiles effondrées et du mortier de joints d'*imbrices* ainsi qu'une forte concentration de charbon de bois. Il s'agit vraisemblablement de la couche de destruction du bâtiment.

Le dépôt romain, entamé par une perturbation récente, apparaît également dans la coupe 23 (fig. 28, n°4), superposé à un empièrrement (n°5), lui-même surmontant une argile presque stérile, qui ne contient plus de matériel romain. Cet empièrrement se trouve juste au-dessus du niveau du ressaut de fondation du mur 42.

La coupe 13 (fig. 28) montre une séquence stratigraphique complète des niveaux supérieurs au sol romain bétonné situé à l'ouest de M42 : le mur 86 (n°13), notgérien, recoupe les deux niveaux de sol bétonnés pré-notgériens (n°3,4), superposés à l'arasement du mur romain (n°12). Le niveau de sol romain (n°9) est marqué par un bourrelet à la base du revêtement mural rose, au-dessus d'un crépi mural blanc (n°10) placé là vraisemblablement comme préparation sous le niveau du sol bétonné.

La coupe 15 montre la différence entre la zone ouest de M42 où le sol contemporain du mur apparaît sous un dépôt de céramique et sous forme de bourrelets de béton à la base des crépis des murs (n°8), et la zone est où, malgré de nombreuses perturbations postérieures, on

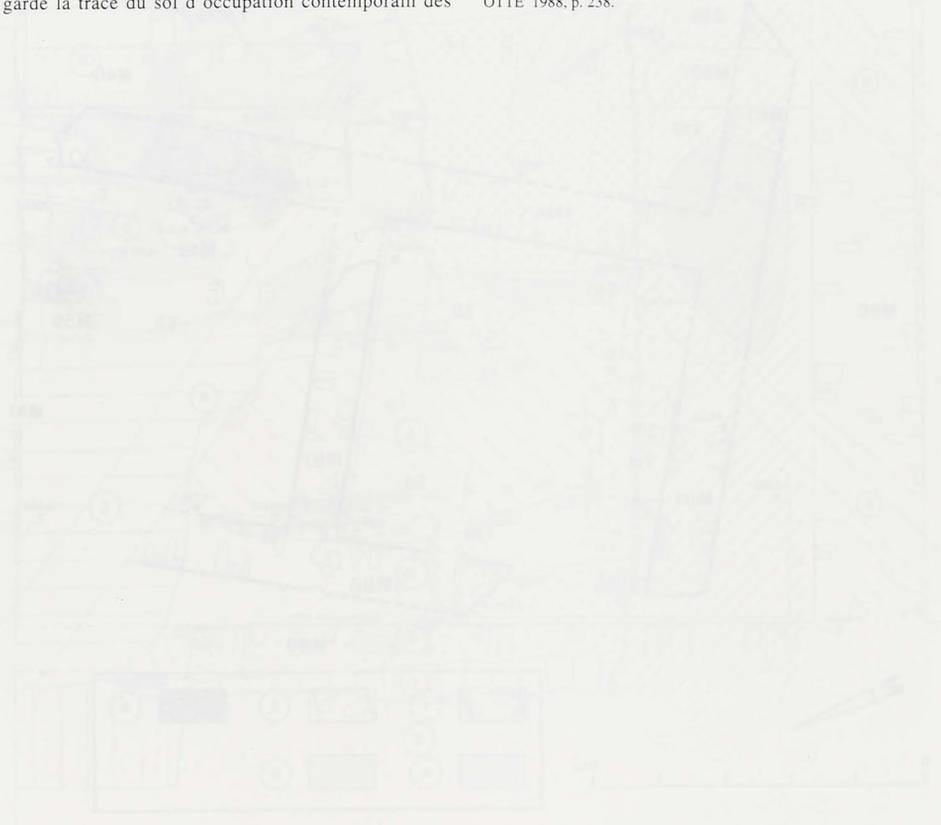
peut voir, superposé au limon colluvié naturel, un épais dépôt artificiel de loess totalement pur (n°2) qui devait, comme dans le secteur G, porter un sol bétonné romain, mais qui a été entamé trop profondément pour en garder la trace.

Par contre, comme le montrent les coupes 49, 50 (fig. 31, n°3) et 17 (fig. 32, n°7), relevées au nord du mur 87, la couche de loess rapporté au-dessus de l'argile en place est ici beaucoup moins épaisse. Malheureusement, la zone est une nouvelle fois trop perturbée pour avoir gardé la trace du sol d'occupation contemporain des

murs 87, 88 et 42. Seul est conservé le niveau d'un foyer (coupe 49, n°4) contemporain du mur 49 (coupe 17, n°10). Le niveau correspondant au foyer, dans la coupe 17 (sommets 6) est superposé à une couche d'argile foncée contenant des fragments de tuiles romaines, elle-même superposée à un loess rapporté. Sous ce loess se trouve le limon en place contenant quelques silex épars mais aucun matériel romain.

Note

(1) J.J. HUS et R. GEERAERTS. *Etude archéomagnétique*, dans OTTE 1988, p. 238.



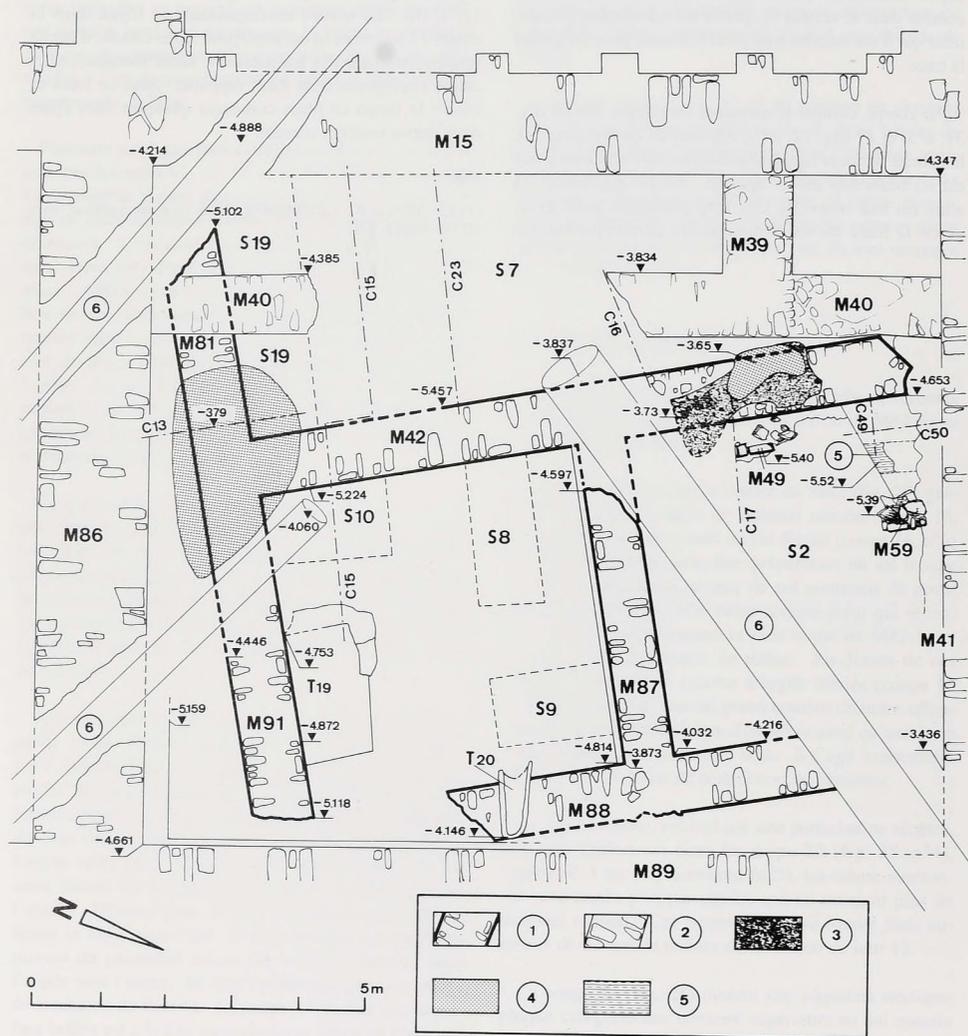


Fig. 26. Plan général du secteur E

1. Structures romaines.
2. Structures médiévales.

3. Sol bétonné médiéval inférieur.
4. Sol bétonné médiéval supérieur.
5. Foyer.
6. Conduites modernes.

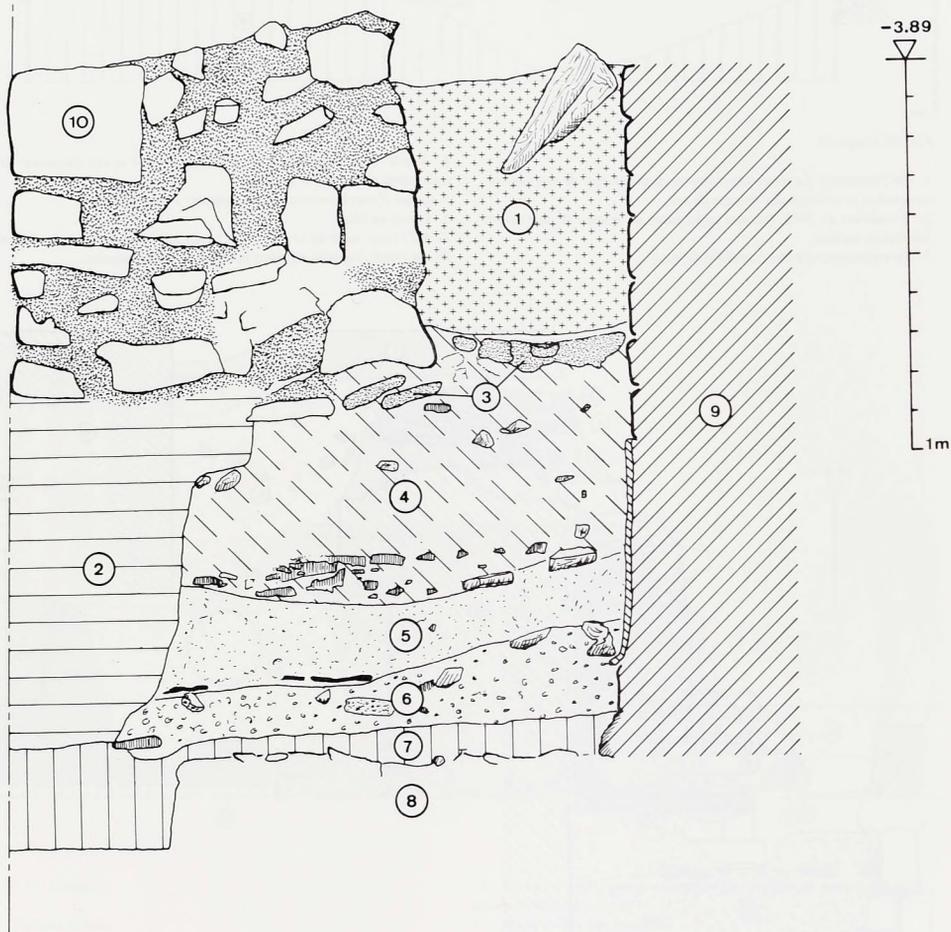


Fig. 27. Coupe 16

1. Remblai contemporain de M40.
2. Tranchée de fondation de M40.
3. Morceaux de béton romain effondré, englobés dans la couche d'effondrement n°4.
4. Couche d'effondrement, de couleur brun gris foncé, contenant du matériel romain (fragments de tuiles, vers le bas, mortier de joint d'imbrices) et du charbon de bois.
5. Couche de couleur ocre contenant un abondant matériel archéolo-

gique romain, des fragments de tuile, du mortier, des cailloux. A la base apparaît une fine lentille de charbon de bois.

6. Niveau d'effondrement renfermant des morceaux d'enduits peints, des fragments de tuiles et de béton. Cette couche passe sous M40 et M39 sans être recoupée.
7. Limon argileux.
8. Empierrement romain.
9. M42 (romain) montrant un placage d'enduit peint encore en place.
10. M40 médiéval.

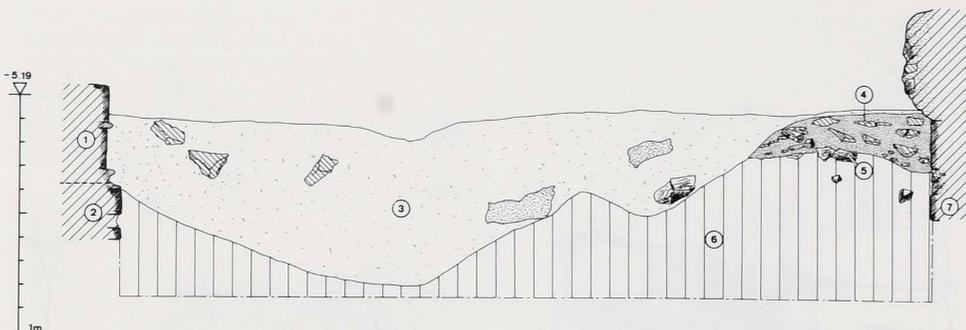


Fig. 28. Coupe 23

1. M42 (romain). Le parement conserve deux ressauts de mortier correspondant peut-être à des niveaux de sol.
2. Fondation de M42, laissant apparaître un niveau de mortier au sommet du ressaut.
3. Perturbations récentes (conduite de gaz).

4. Dépôt romain contenant de nombreux tessons et des fragments de tuiles dans une argile brun-foncé.
5. Restes d'empierrement romain (support de sol bétonné?).
6. Limon en place.
7. M15 (mur ouest de la croisée du transept), présentant une fondation étroite contre laquelle viennent buter les couches romaines.

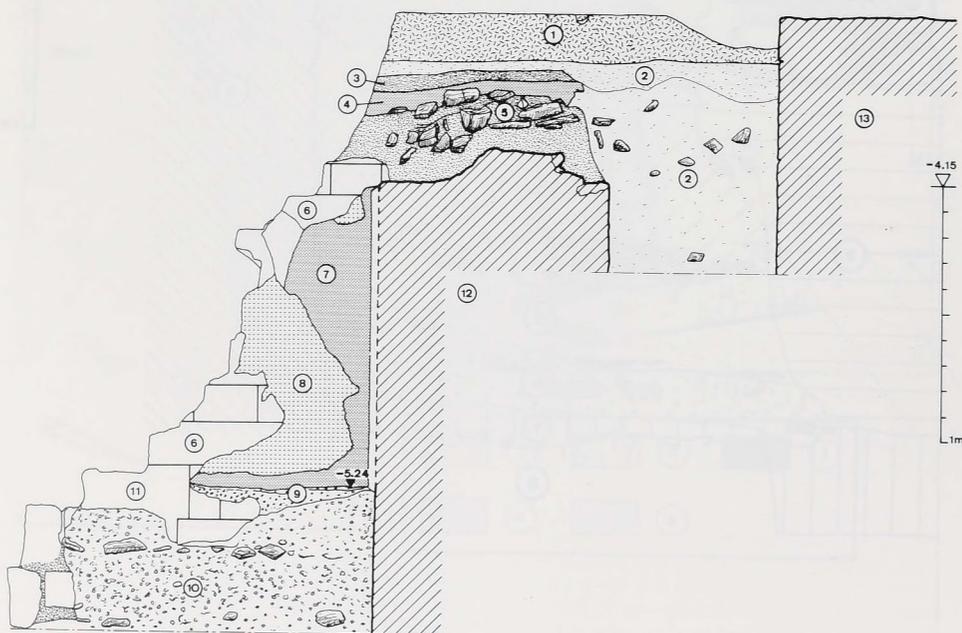


Fig. 29. Coupe 13

1. Couche d'argile rapportée, supportant un reste d'empierrement.
2. Tranchée de fondation de M86, surmontée d'un sol de travail.
3. Béton jaune blanchâtre.
4. Béton rose présentant des traces d'incendie.
5. Maçonnerie supportant les deux bétons et surchargeant M42 et M81, et argile contenant des débris romains.
6. Première phase d'aménagement de M42 : joints des blocs soulignés à la dague.

7. Seconde phase d'aménagement de M42 : enduit lissé et peint en rouge vif.
8. Couche de support de l'enduit lissé, effondré à cet endroit.
9. Retour horizontal de l'enduit n°7, indiquant le niveau de sol (rehaussé) de la seconde phase d'aménagement de M42.
10. Béton de l'exhaussement du sol lors de la seconde phase d'aménagement de M42.
11. M42 (romain).
12. M81 (romain).
13. M86 (mur sud de la croisée du transept).

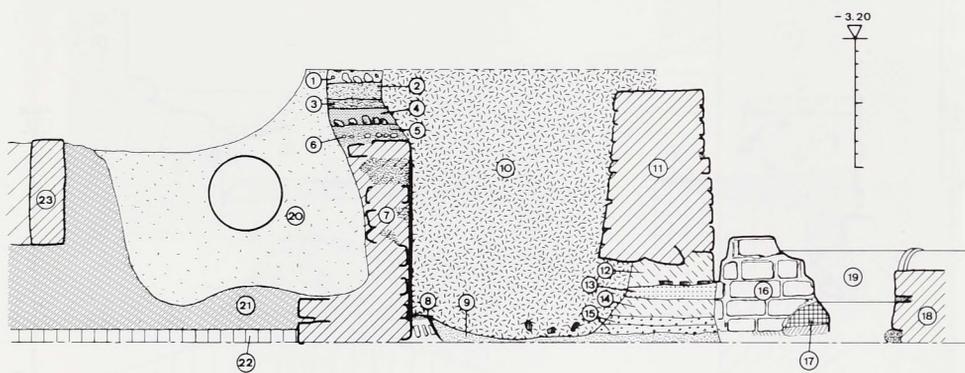


Fig. 30. Coupe 15

1. Déblais récents.
2. Couche d'argile.
3. Béton blanc jaune.
4. Béton rose brûlé, posé sur un empierrement.
5. Couche d'argile mêlée de déchets de grès.
6. Strate de déchets de chaux.
7. M42 (romain), en moellons de grès rejointoyés au mortier rose et revêtu sur sa face ouest d'un enduit lissé, peint en rouge et formant un retour au niveau du sol.
8. Reste de sol romain posé sur un empierrement.
9. Couche de blocailles et de mortier.
10. Epais remblais récents, parsemés de fragments de tuiles à la base et traversés de lentilles d'argile.
11. M40.

12. Niveau d'argile foncée contenant du charbon de bois et des fragments de tuiles à la base.
13. Argile brun clair stratifiée.
14. Argile brun foncé contenant des fragments de tuiles et de charbon de bois.
15. Strates superposées d'éboulis contenant des débris de chaux et des graviers.
16. M81 (face nord), laissant apparaître son rejointoyage dagué au mortier rose et le retour horizontal de l'enduit peint au niveau du sol.
17. Plaque d'enduit rouge encore en place sur M81.
18. M15 (mur ouest de la croisée du transept).
19. Conduite d'eau.
20. Tranchée de la conduite de gaz.
21. Couche de limon clair (loess).
22. Argile foncée sous la surface du sol romain, limon en place.
23. Tombe 19.

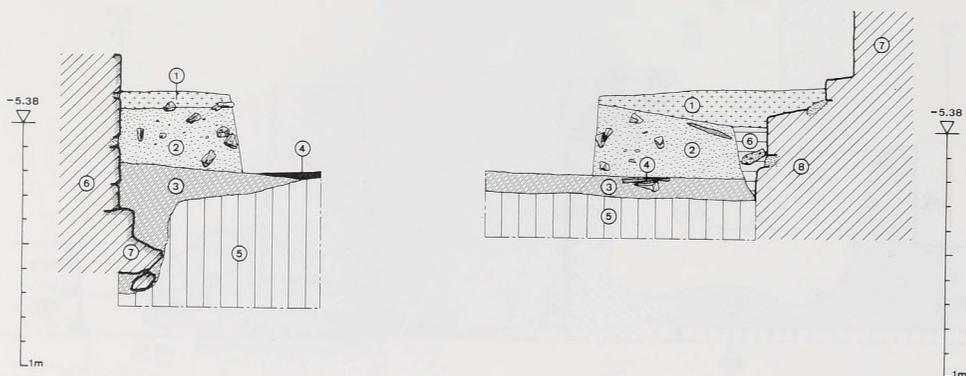


Fig. 31.

Coupe 49

1. Couche d'argile brun foncé contenant de rares vestiges gallo-romains épars (tuiles, graviers, déchets de mortier). Il s'agit d'un remblai d'époque médiévale.
2. Remblai d'argile brun clair, mêlée d'abondants débris romains (fragments de tuiles, déchets de mortier, enduits lissés) et des charbons de bois (couche romaine).
3. Couche d'argile plastique et stérile de couleur brun clair (loess), surmontée d'une trace de mortier et contenant quelques silex.
4. Surface rougeie (brûlée) au sommet de l'argile et du limon.
5. Limon brun foncé, stérile, en place sur le tuf.
6. M42.
7. Fondations de M42.

Coupe 50

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 49.

1. Ch. 1.
2. Ch. 2. Elle ici est traversée par une lentille de chaux.
3. Ch. 3
4. Surface de mortier en place, posée sur des pierres de grès.
5. Ch. 5.
6. Argile brun foncé contenant des restes de maçonnerie, dont un fragment de béton de sol rose ("pré-notgérien") (tranchée de fondation de M41).
7. M41 (mur nord de la croisée du transept).
8. Fondations de M41.

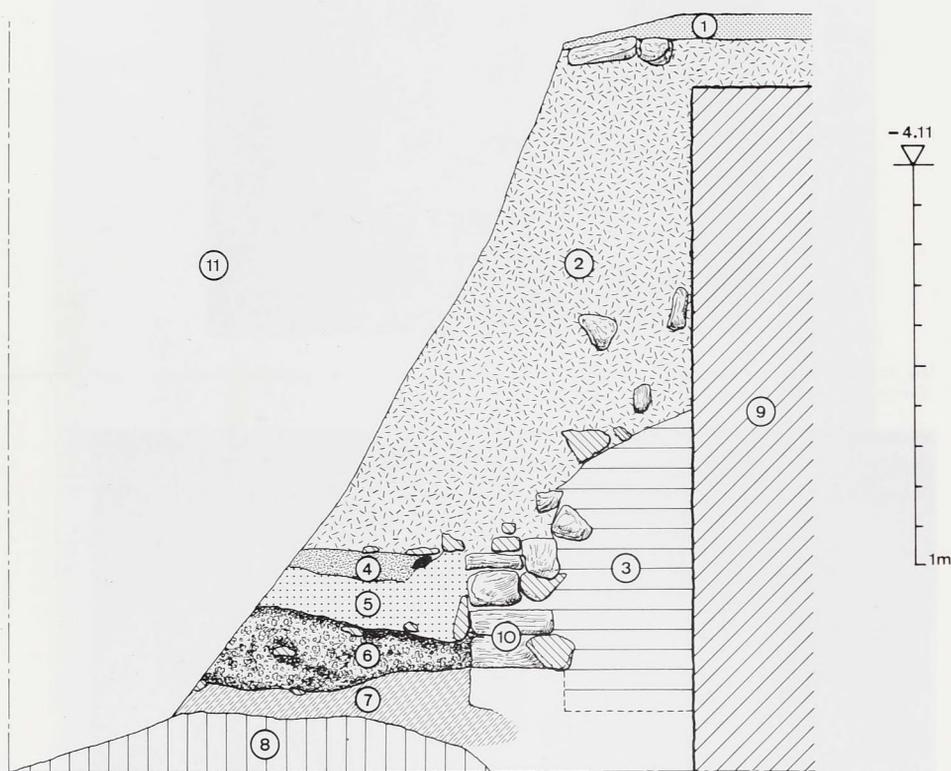


Fig. 32. Coupe 17

1. Béton rose de sol "pré-notgérien".

2. Remblai argileux brun foncé contenant des déchets de construction romains, dont des morceaux de pierres et de tuiles, en concentration plus forte à la base de la couche.

3. Argile brun clair (tranchée de fondation de M42?).

4. Lentille de mortier mêlé de limon et de sable.

5. Sable jaune rapporté.

6. Couche de terre brûlée contenant de nombreux charbons de bois (traces de foyer romain, postérieur à M49).

7. Argile brun clair rapportée (loess). Limon en place, brun foncé vers le haut et gris vers la base, contenant quelques silex épars.

9. M42 (romain).

10. M49, parallèle à M42, formé d'un parement unique sur quelques assises et d'un blocage grossier vers M42, dans lequel apparaissent quelques morceaux de tuiles.

11. Destructions récentes.



Fig. 33. M 42, pan oblique construit dans l'épaisseur du mur, à l'endroit de sa rencontre avec les murs médiévaux, laissant supposer la présence d'une ouverture (en bas, au centre).



Fig. 34. M 87, fondations irrégulières, non maçonnées puis élévation bien appareillée avec léger ressaut au-dessus de la troisième assise de pierres.

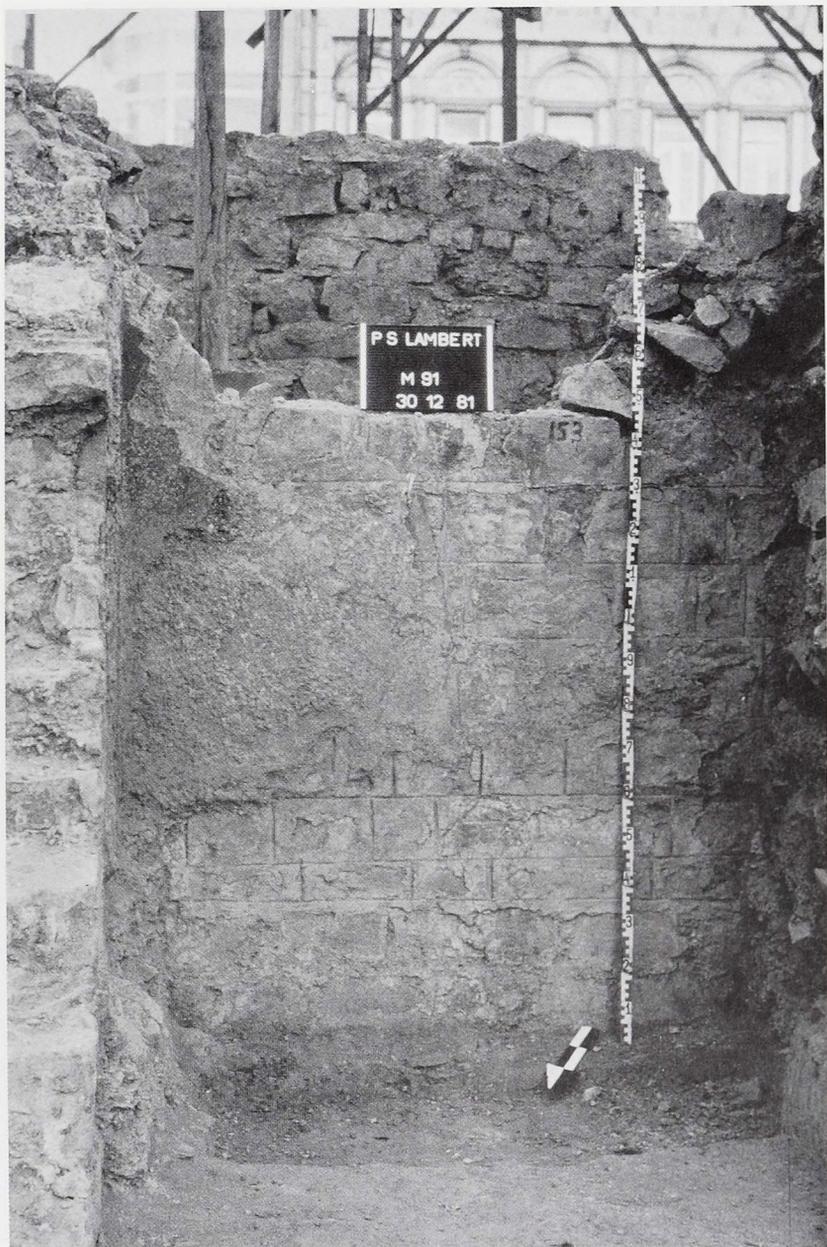


Fig. 35. Parement rejointoyé et crépis de la face nord de M 81.



Fig. 36. Angle des murs 42 et 81 (erreur sur le panneau). On aperçoit nettement les deux phases de revêtement: le rejointoyage à la dague est recouvert d'un enduit peint.

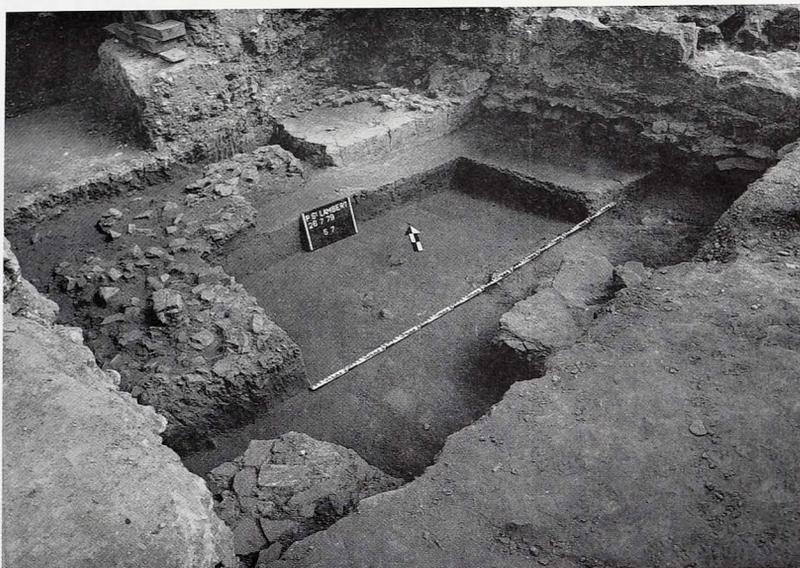


Fig. 37. Sondage 7, empierrément préparation de sol.

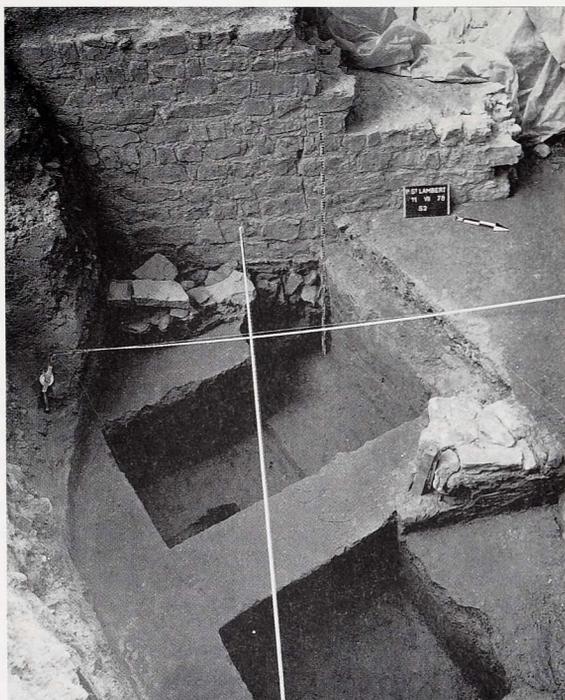


Fig. 38. Sondage 2, restes des murs 49 et 54.